



REGLEMENT / CHARTE

Article 1 – ANONYMAT

Toute personne désireuse de participer aux réunions, dispose de la possibilité d'utiliser sa propre identité ou un pseudonyme. Il n'y a aucune obligation de la part du participant, à divulguer une information personnelle et aucune inscription n'est demandée.

Article 2 – CONFIDENTIALITE

Ce qui est dit lors d'une réunion, appartient au groupe présent. Aucune information ou confidence révélée par un participant, ne doit être répétée ou diffusée en dehors de la réunion et du groupe auquel elle appartient.

Si une information devait être révélée à l'extérieur et/ou à des non participants, les administrateurs de l'association se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement le ou les responsable(s).

Article 3 – LIBERTE

Toute personne désireuse de participer, à la liberté de choisir le ou les jour(s) de réunion qui lui convient le mieux. Un participant a également la liberté de la durée et du nombre des fréquentations des réunions. Il n'y a aucune obligation d'assiduité ni de régularité.

Article 4 – RESPECT

L'association n'est reliée à aucun mouvement politique, à aucune doctrine religieuse ou idéologie, il est demandé aux participants de respecter les croyances de chacun et de ne pas faire état des siennes.

Si une incivilité devait survenir, les administrateurs de l'association se réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement le ou les responsable(s).

Article 5 – GRATUITÉ

Toutes les réunions sont gratuites, les participants ont la possibilité de faire un don s'ils le souhaitent, mais aucune participation financière ne sera demandée. L'accès est libre et entièrement GRATUIT !